INTRODUCTION

La Ville de Bruxelles, en sa qualité de capitale et de foyer de plus de 180 nationalités, s'engage à promouvoir un monde plus équitable et durable au-delà de ses frontières grâce à une politique active de solidarité internationale.

Pour la Ville, cet engagement en faveur de la solidarité internationale répond à une demande citoyenne et permet d'éclairer les rapports mondiaux déséquilibrés, de comprendre les enjeux internationaux et les causes sous-jacentes, notamment de l'exil. De plus, cette démarche permet de mettre en valeur les cultures et les réalités des pays d'origine des différentes diasporas présentes à Bruxelles.

Par ailleurs, dans un contexte de décentralisation et d'autonomisation croissantes, de plus en plus de villes s'engagent dans des relations transnationales pour échanger avec leurs pairs et collègues sur les défis et enjeux locaux.

En partenariat avec le secteur associatif et d'autres acteurs locaux, la politique de solidarité internationale s'est enrichie au fil du temps grâce aux expériences de chacun. Des outils sont mis en place pour soutenir les associations, établir des partenariats internationaux avec d'autres collectivités et mener des campagnes d'information et de sensibilisation sur les défis de la mondialisation et du développement.

Concrètement, cette politique est mise en œuvre par la Cellule Solidarité Internationale de la Ville de Bruxelles. Les moyens alloués sont gérés conjointement par l'administration communale et par l'ASBL BRISSI (Bruxelles Internationale Solidariteit - Bruxelles Solidarité Internationale), mandatée par la Ville de Bruxelles pour entreprendre des projets internationaux.

1. DES PARTENARIATS AVEC LES CITOYENS, LA SOCIETE CIVILE, ET LES PLATEFORMES POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

1.1. Conseil Consultatif pour la Solidarité Internationale

La Ville s'efforce, au niveau local, de répondre positivement aux défis de la mondialisation afin d'en valoriser tout le potentiel. Pour ce faire, elle propose un espace de réflexion et de dialogue, le Conseil Consultatif pour la Solidarité internationale (CCSI) qui reflète la diversité des engagements citoyens et regroupe en 2024 pas moins de 52 organisations et experts de la Solidarité Internationale. Cette année 14 nouvelles associations ont adhéré au conseil, ce qui a élargi l'assise du CCSI, sa visibilité, et a donné lieu à l'émergence de nouvelles réflexions et pistes d'action pour le futurs avec les membres qui constituent ce conseil.

La Ville met à la disposition du CCSI un secrétariat et la logistique adéquate et organise tous les deux mois des réunions pour permettre des échanges avec et entre ces associations.

Le Conseil Consultatif peut émettre des avis et des propositions à la Ville.

Ainsi, il a été appelé en novembre 2023 à constituer un groupe de travail afin d'émettre des suggestions et ainsi participer à la rédaction d'un mémorandum et orienter les pistes d'actions en Solidarité Internationale. Ce document a été finalisé en 2024 et a contribué à élaborer les grands axes de la politique de Solidarité Internationale pour la mandature 2024-2030.

Ce conseil n'est pas seulement un organe de consultation, mais il se veut aussi être un levier d'action pour la défense des droits humains.

En tant que membre de ce Conseil Consultatif, l'antenne Amnesty International de Bruxelles-Koekelberg a impulsé en 2015 l'adhésion de la Ville de Bruxelles au **label « Villes Lumières » d'Amnesty International**, perpétuant à ce titre des actions régulières pour le respect et la défense des droits humains soutenues par la Ville de Bruxelles. Plus d'informations sont développées à la section 3.

Dans le cadre de la campagne annuelle de la Quinzaine de la Solidarité Internationale qui avait pour thème en 2024 « Construire la paix », parmi diverses actions de de sensibilisation et de nombreux partenaires, 11 activités ont été mises en place par les associations membres du Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale.

1.2. Réseau bruxellois de la solidarité internationale - SOLIRIS

Depuis 2022, via la plateforme régionale bruxelloise SOLIRIS, Echos Communication et CNCD-11.11.11. ont ensemble repris le défi d'accompagner les différents acteurs de la solidarité internationale au sein du réseau bruxellois. (https://soliris.brussels/fr/).

Cette structure a ainsi offert de multiples formations adaptées aux attentes des partenaires du secteur communal et/ou associatif, un échange d'expériences, mais a aussi ouvert la porte à de nouvelles collaborations entre la Ville de Bruxelles avec d'autres communes bruxelloises et des associations actives en Solidarité Internationale.

À ce titre, cette plateforme régionale qui la volonté de faire rayonner ses partenaires et ses membres a organisé en plein cœur de l'espace public de la Ville de Bruxelles le *Soliris Village* :

Cet événement, organisé le 18 septembre 2024 a permis aux citoyens et citoyennes de passage sur les lieux de rencontrer les associations et administrations communales bruxelloises membres du réseau, ainsi que les différentes structures impliquées dans la dynamique.

Les différents membres de la plateforme ont ainsi pu présenter au grand public leurs projets et programmes de solidarité internationale, leurs outils d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, leurs partenariats et leurs appels à projets.

Animations, ateliers de sensibilisation, exposition en plein air, voici tant d'outils explorés à cette occasion qui ont permis au public de tout âge de mieux visualiser la richesse, la diversité et les complémentarités qui caractérisent les initiatives solidaires à l'échelle de la Région bruxelloise.

L'année 2024 aura également permis la mise en place d'un accompagnement par SOLIRIS à l'égard des porteurs de projets dans le cadre de la constitution des dossiers de candidatures de l'appel à projets annuel de Solidarité Internationale de la Ville de Bruxelles. Cet accompagnement personnalisé a permis à des associations d'améliorer leurs dossiers, mais aussi de rencontrer et collaborer avec d'autres associations actives dans le secteur, ou enfin, de décrocher un financement.

De nombreuses initiatives de solidarité internationale sont menées chaque année par les Bruxelloises et Bruxellois. Certaines de ces associations sont parfois à la recherche d'un appui ou d'un conseil, , pour développer leur projet. Pour répondre à ces besoins, le service Solidarité internationale propose des processus d'accompagnement sous différentes formes, en synergie avec Soliris.

1.3. Un appel à projets

Chaque année, en février, la Ville de Bruxelles lance son appel à projets annuel. La Cellule Solidarité internationale se présente davantage comme un partenaire dans le cadre de cet appel.

Elle propose alors d'assurer un suivi personnalisé en amont, pendant et après l'introduction des candidatures, d'accompagner les associations dans la réalisation des projets, et enfin de promouvoir les projets à travers ses canaux de communication.

Le montant annuel de l'appel à projets a été maintenu à 150.000 euros à répartir sur **les projets de sensibilisation, d'information et d'éducation à la citoyenneté mondiale,** avec un maximum de 4.000 euros par projet, et **les projets de coopération internationale** avec un maximum de 8.000 euros.

On peut voir dans les infographies ci-contre la proportion de dossiers financés et non-financés par rapport au total de dossier reçus. En coopération, environ un bon tiers des dossiers reçus (38%) ont été financés. Cette proportion est légèrement supérieure (environ 40 %) en sensibilisation.

Projets coopération au développement	**Projets sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté mondiale**
37 projets introduits	32 projets introduits
14 projets retenus	13 projets retenus
105.028 EUROS	44.972 EUROS

1.4. Des partenariats pour la solidarité internationale

Outre les projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets, la Ville a également développé des partenariats avec des associations qui travaillent sur des thématiques et des objectifs que la Ville souhaite mettre en avant dans le domaine de la Solidarité internationale.

La Ville a ainsi développé une collaboration avec **le centre de photojournalisme Geopolis situé aux Ateliers des Tanneurs dans le quartier des Marolles**. Depuis 2020, ils ont également développé un projet de radio associative, citoyenne et indépendante « Euradio » dont la singularité est de décliner sa programmation autour de différentes thématiques (migrations, démocratie, environnement, géopolitique, etc.) dans leurs dimensions locales et européennes.

Geopolis a largement participé à visibiliser les tenants et aboutissants de la guerre en Ukraine en organisant de nombreuses émissions relatives au conflit après un s'être rendu sur place au printemps 2024. Le centre a également remis en lumière des territoires secoués par des crises de longue durée

et/ou changeantes comme l'Irak, Palestine et analysé des élections importantes comme aux USA ou en Inde. Leur podcasts proposent quant à eux des récits d'exploration (« *à la barbe du globe* ») et des émissions de vulgarisation scientifique ("*le siècle des ampoules* »).

Au niveau du photojournalisme, ils ont en 2024 présenté 6 expositions. On retient notamment l'exposition « *Irak/Bosnie/Rwanda – Re/construire* », mise en place dans le cadre notamment de la Quinzaine de la Solidarité Internationale 2024 qui avait pour thématique « *La construction de la paix* ». Cette exposition pouvait se visiter aux Tanneurs et au Brucity. Cette dernière mettait en exergue 3 pays ayant entamé un long processus de reconstruction est en cours après des conflits dévastateurs.

Depuis décembre 2024, Geopolis a investi, avec le soutien de la Ville de Bruxelles, l'ancienne caserne des pompiers sur la place de jeu de balles afin d'en créer un pôle d'éducation aux médias qui ouvrira en 2025. Ce nouveau lieu s'appellera « Le poste ».

Autre collaboration, celle avec le **Festival Millenium, un festival du cinéma documentaire** qui s'engage à travailler sur la prise de conscience et la compréhension des enjeux du développement et à stimuler l'engagement citoyen. Soutenue par la Ville de Bruxelles, l'édition 2024 s'est focalisée sur deux anniversaires symboliques pour définir sa programmation ; les 75 ans de la Déclaration Universelle des Droits Humains et le « mi-parcours » de l'atteinte des Objectifs du Développement Durable.

Le Festival Millenium en chiffres pour l'année 2024 :

- Un total de 70 projections ;
- 6 compétitions différentes dont 3 focalisées sur les talents belges
- 19 pays différents représentés via les différents documentaires ;
- Environ 15.600 festivaliers ont participé à l'évènement

La Ville de Bruxelles s'est particulièrement associée à la soirée de projection du film « ***Long Distance Swimmer: Sara Mardini*** » de Charly W. FELDMAN, qui relate le combat d'une réfugiée Syrienne en Allemagne, nageuse de haut niveau, qui doit faire face à la justice Grecque pour avoir aidé d'autres réfugiés arrivant sur les côtes helléniques avec une ONG locale.

La Ville de Bruxelles a également soutenu **Les Nouveaux Disparus** pour la mise sur pied de leur festival annuel de théâtre professionnel et gratuit **Théâtres Nomades**, plus spécifiquement son volet « Fil Sud » qui entend mettre à l'honneur des représentations sur des thématiques relatives aux défis mondiaux et aux questions de solidarité internationale. La 17eme édition du Festival s'est déroulée du 15 au 18 août au Bois de la Cambre avec une audience de plus de 20.000 personnes, 119 artistes, 31 spectacles et 21 représentations sur 12 scènes . Pour le volet « Fil Sud » de cette édition, trois spectacles ont été présentés ;

- *« #Balance ton Olympe »* (conférence humoristique) de la Cie de la Sonnette qui invite à explorer les origine du harcèlement à travers un éclairage atypique sur l'histoire des femmes dans la Grèce antique. Un parallèle a ensuite été fait avec l'actualité. Depuis de nombreuses années, la Cie de la Sonnette revisite des classique en les confrontant à notre actualité, ici le mouvement #MeToo (ODD 5)
- *« Les Dégainées»* (théâtre de rue) par la Cie de l'Estafette sur l'émancipation des femmes : deux ouvrières débarquent dans le Bois de la Cambre pour revendiquer leur lutte pour un travail décent. La Cie a ainsi rendu hommage à des mouvements de coopératives ouvrières et dénoncés les diktats d'une société masculine (ODD 8)
- *« Aïda et le rêve du dromadaire » (théâtre sous chapiteau)* est un conte musical qui met en avant l'amour pour les cultures de l'Orient. Le spectacle a emmené enfants et parents dans une aventures qui fait appel à la solidarité, à l'artificialité des frontières, la démocratie, le respect, etc. (ODD1)

A noter que chaque année, la Cellule Solidarité internationale de la Ville de Bruxelles assure un **relais administratif pour des demandes d'occupation d'espace public** pour des projets avec une dimension de sensibilisation des Bruxellois à la Solidarité Internationale. Cette année 2024, cela s'est décliné via ;

- le festival Maïsha, par Monyama asbl, festival de danses et musiques du monde les 9, 10 et 11 août Place de la Monnaie ;
- l'organisation de la campagne Kick Off de Handicap International, Place du Petit Sablon, le 9 octobre ;
- une sensibilisation à la cécité dans le monde par Light For The World, Carrefour de l'Europe, le 10 octobre ;
- une action de sensibilisation contre la traite des êtres humains par PAG-ASA asbl, du 16 au 18 octobre, devant la Bourse de Bruxelles.

2. LA JEUNESSE S'ENGAGE POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

Dans un monde de plus en plus connecté et interdépendant, il est primordial pour la jeunesse d'explorer au-delà de ses frontières et d'embrasser la diversité culturelle qui enrichit notre société. Voyager, que ce soit physiquement ou à travers des échanges interculturels, offre une occasion unique d'ouvrir son esprit, de remettre en question ses préjugés et de tisser des liens avec des personnes aux parcours variés. La Ville encourage les maisons et associations de jeunes et les écoles situées sur son territoire à s'engager dans des projets de solidarité internationale et offre un coup de pouce pour contribuer aux frais de voyages.

Début 2024, BRISSI ASBL a financé un voyage de jeunes vers la République Démocratique du Congo pour échanger avec leurs homologues locaux sur les questions de citoyenneté et d'engagement de la jeunesse. Le voyage a été préparé avec d'autres parties prenantes spécialisées belges (Oxfam) et s'est déroulé en collaboration avec des nombreuses associations locales ; civiles, institutionnelles et académiques.

En juin, un coup de pouce financier a également été accordé au projet « Move for the world : Brussels move for Tunisia » dans sa deuxième phase qui consiste notamment en missions immersives d'activation des rencontres des jeunes de Tunisie et de Bruxelles autour d'une dynamique de Solidarité Nord Sud pour une découverte des métiers méconnus dans les secteurs du tourisme « vert » et de la protection de l'environnement.

A noter que, dans le cadre de la campagne annuelle de la Quinzaine de la Solidarité Internationale un partenariat avec l'instruction publique a été mis en place pour proposer aux jeunes des écoles bruxelloises 2 projections au cinéma Palace en collaboration avec les Grignoux ;

1) « Capitaines ! », deux courts métrages à partir de 6 ans qui évoquent la difficulté d'intégration sociale et culturelle de deux petites filles. Le film a été encadré pédagogiquement par l'association Epiktor qui travaille sur l'éducation à l'image et aura rassemblé 124 enfants.

2) Le film « Dalva », qui a été projeté devant 101 élèves du secondaire et traite de la maltraitance infantile et de l'inceste. La projection a été encadrée par SOS Viol et les Grignoux.

Ce partenariat s'est également décliné via un soutien aux Clowns Sans Frontières pour tenir 10 représentations en écoles sur leur projet autour de la communication non violente, « Ecoute-moi quand tu parles »

3. BRUXELLES, UNE VILLE QUI S'ENGAGE POUR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes déjà à mi-chemin entre le lancement des ODD et l'année 2030 où ce cadre établi par les Nations Unies devra exposer son bilan en termes d'objectifs atteints. Malgré un contexte international peu encourageant, poussée par les enseignements de la légende du Colibri, la Ville de Bruxelles tente d'apporter sa pierre à l'édifice.

Voici les différentes actions sur lesquelles la Ville insuffle son engagement et son soutien technique et/ou financier :

Dans le cadre de son soutien à la société civile, la Ville de Bruxelles invite les associations porteuses de projet à identifier leurs objectifs de coopération ou sensibilisation à un ou plusieurs ODD. Cela permet aux porteurs et porteuses de projet de relier leur dossier à un ODD et d'en parcourir les cibles, ce qui pousse à plus de cohérence dans les différentes thématiques qui composent le panel de projets que la Ville finance.

Pour les projets de coopération : les ODD visés sont majoritairement « Eliminer la pauvreté » (ODD1), l'ODD 6 « Eau propre et assainissement ainsi que l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique ». Il y a une large représentation de pays parmi les 14 projets financés en 2024 : Burundi, Maroc, Guinée, RDC, Togo, Tanzanie, Sri Lanka, Haïti, Colombie, Ethiopie, Brésil et Madagascar.

Pour les projets de sensibilisation :

Le principaux ODD mis en avant par les projets soutenus de sensibilisation sont les suivants :

Avec une prédominance des ODD 3 « **Bonne santé et bien-être »**, ODD 4 « **éducation de qualité »**, ODD 10 **« inégalités réduites »,** ODD 11 pour des **« Villes et communautés durables »**, ODD 16 pour la **«Paix, une justice et des institutions efficaces »,** nous constatons aussi une sensibilisation non négligeable aux ODD 1 **« Pas de pauvreté »,** ODD 5 pour une «**égalité entre les sexes »**, et enfin ODD 17 pour des « **Partenariats pour la réalisation des objectifs »** .

Il y a donc des ciblages différents mais surtout une complémentarité dans les actions de coopération internationale et de sensibilisation et éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, avec une volonté commune d'atteindre des objectifs de développement durable.

Parallèlement à l'appel à projet, d'autres projets sont mis en place qui s'inscrivent parfaitement dans l'engagement de la Ville de Bruxelles pour les Objectifs du Développement Durable.

Le projet « Baby-Boom » en partenariat avec ULB-Coopération qui poursuit sa reforestation pour chaque naissance d'un enfant Bruxellois avec un total de 27.3 hectares d'arbres plantés dans le Parc Marin des Mangroves en RDC, ce qui contribue aux ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » et ODD 15 « Vie terrestre ». Le taux de survie de ces arbres est actuellement de 75% sur ce projet. Les plantations ont été effectuées en collaboration avec les services techniques de foresterie locaux et les communautés de pêcheur et pêcheuses actives dans les mangroves.

En tant que Ville titrée Commune du Commerce Equitable (CDCE), la Ville cherche à insuffler plus de commerce équitable dans ses différentes institutions et auprès de ses citoyens. En 2024, on peut notamment citer l'organisation de l'évènement « *Meet your buyer* » à l'Hôtel de Ville pour mettre en lien les services d'achats des administrations communales et des sociétés qui fournissent des produits équitables, en diversité et en nombre. Une action de sensibilisation pour les employés de la Ville a également été menée en septembre via un quiz et un petit déjeuner équitable. Une autre à destination des citoyens en collaboration avec Oxfam Magasins du monde et Soliris, en espace public (ciblée sur le café). Notons également que toutes les boissons servies dans le cadre de la Quinzaine de Solidarité Internationale sont équitables.

Comme évoqué infra (1.1 Conseil consultatif), l'antenne Amnesty International de Bruxelles-Koekelberg a impulsé en 2015 l'adhésion de la Ville de Bruxelles au **label** « **Villes Lumières » d'Amnesty International**, perpétuant à ce titre des actions régulières pour le respect et la défense des droits humains par la Ville de Bruxelles. Cette volonté de soutien aux personnes en danger et dont les droits humains sont mis en péril a, pour rappel, mené en décembre 2022 à l'adoption par le Conseil communal de deux personnes en danger : Vahid Afkari (IR) et Dorgelesse Nguessan (Cameroun). Depuis début 2025 d'ailleurs, Dorgelesse Nguessan est enfin libre.

En 2024, l'engagement de la Ville de Bruxelles au droits humains s'est illustré par le soutien et la participation active à la journée internationale des droits humains le 10 décembre au Carrefour de l'Europe. L'occasion d'échanger avec les citoyens, touristes et navetteurs sur les droits humains et les campagnes d'Amnesty ainsi que sur l'implication de la Ville de Bruxelles. On pouvait y trouver une bougie Amnesty international géante, une grande bâche derrière une cage enfermant le portrait d'une militante russe, une exposition des anciennes affiches d'Amnesty International, un stand Ville de Bruxelles et signatures de pétition pour le marathon des lettres, plus grande campagne annuelle de pétitions, un foodtruck solidaire d'ADRA Belgium, etc. Dans la continuité de cette action, début 2025 une opération similaire à l'attention des employés de la Ville de Bruxelles a été organisée au Brucity

4. QUINZAINE DE LA SOLIDARITE – LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

Spectacles, conférences, animations ou ciné-débats : la Ville de Bruxelles propose un large éventail d'actions pour informer, conscientiser et sensibiliser les Bruxelloises et les Bruxellois à une thématique de solidarité internationale, dans le cadre de la Quinzaine de la Solidarité internationale. L'objectif ? Toucher tous les publics, avec des activités pour tous les âges et en grande majorité gratuites. Pour ce faire, elle s'appuie sur l'expertise des associations de terrain et des citoyens engagés qu'elle mobilise autour d'une thématique commune. La Quinzaine de la Solidarité Internationale, qui a lieu chaque année durant la première quinzaine d'octobre, se veut une vitrine de la vitalité du riche tissu associatif bruxellois.

Pour son édition 2024, la Ville de Bruxelles a décidé de mettre en avant le thème « La construction de la paix ». En effet, le monde actuel est marqué par des conflits armés dont l'intensité fluctue avec le temps, sans jamais se résoudre et qui se sont malheureusement aggravés ces dernières années. On pense notamment au conflit Israélo-Palestinien, la guerre dans l'Est de la RDC, l'invasion Russe en Ukraine, le Soudan, le Yémen, etc.

De nombreuses associations Bruxelloises sont actives pour soutenir les populations civiles victimes de ces conflits, que ce soit via des actions sur place ou de la sensibilisation aux réalités vécues là-bas lors d'évènements à Bruxelles. De nombreuses associations Bruxelloises actives dans l'éducation permanente sont également impliquées dans ces thématiques.

La Quinzaine constituait donc une excellente opportunité pour valoriser ces associations, en les fédérant autour de cette thématique commune.

La thématique a été explorée via plusieurs événements marquants, en commençant par la soirée d'ouverture de la Quinzaine à l'Hôtel de Ville où à travers l'expérience diplomatique de Sergio Jaramillo Caro et l'expérience journalistique de Colette Braeckman, nous avons exploré les thématiques de la construction de la paix en Colombie et en Afrique Centrale.

La Quinzaine s'est principalement déroulée au Centre Culturel Pôle Nord, au Centre Culturel Bruegel, dans les différentes antennes de la Maison de la Création et en espace public à la cité Modèle, avec l'implantation polyfonctionnelle de la compagnie de théâtre des Nouveaux Disparus.

La Quinzaine 2024 en quelques chiffres :

- 33 activités
- Une trentaine d'associations partenaires
- 3.050 personnes (dont plus de 1000 à la Cité Modèle)
- 73.000 euros de budget

La Ville de Bruxelles tient à féliciter les associations partenaires qui ont créée et organisé avec nous les événements qui constituaient le programme; ce qui témoigne de leur engagement et de leur énergie.

5. COOPERATION INTERNATIONALE

5.1 PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE KIMBANSEKE, KINSHASA, RDC

Programme de coopération internationale communale - Etat Civil et Population

La Ville de Bruxelles continue sa collaboration avec la commune de Kimbanseke à Kinshasa, notamment à travers l'amélioration des services Etat civil et Population, avec le soutien du Programme de Coopération internationale communale de la Coopération belge. L'année 2024 était la troisième de la phase quinquennale 2022/2026 dudit Programme.

Sur ces 5 ans, la collaboration s'est donné comme objectif principal, pour renforcer les missions de proximité des services Etat civil et Population de la commune de :

- Construire le dernier Bureau d'Etat civil de la communes et deux maisons de quartier
- Pérenniser les processus et services créés dans le passé et de continuer d'appuyer la commune partenaire dans ses missions en visant une autonomie graduelle
- De relancer des opérations de sensibilisation des citoyens au rôle de leur administration locale et à l'importance d'avoir un registre de la population et d'enregistrer ses naissances à l'Etat civil
- De renforcer, élargir et autonomiser le comité de pilotage

Plus spécifiquement, pour cette année 2024, voici les grandes avancées :

- **La construction d'une maison de quartier au quartier Ngamazita** avec latrines. Les travaux ont démarré le 7 mai pour s'achever le 5 septembre. Comme en 2023, la construction a été réalisée avec l'accompagnement d'un ingénieur externe à la commune (analyse des offres, du cahier de charge, suivi de l'achat des matériaux, suivi de l'évolution du chantier et engagement de sa responsabilité pour les libérations de tranches successives du solde à l'entrepreneur). Les services ont pris place dans leur nouveau bureau et ceux-ci ont été équipés en meubles.

- **L'impression des documents indispensables au bon fonctionnement des services et l'appui à une formation des agents communaux en Etat civil** dispensée par la Division de l'Intérieur de Kinshasa. Une formation a également été dispensée à **de 92 agents Population** des 46 quartiers, désignés comme les points focaux désormais de leur quartier sur les questions de Population (dont ceux qui ont intégré la nouvelle maison de quartier Ngamazita évoquée plus haut)

- Sur fonds propres, pour appuyer les efforts du Programme, **une campagne de sensibilisation et d'enregistrement des naissances a été tenue dans 4 quartiers de Kimbanseke** (correspondant aux bénéficiaires du projet Limpoba2, SOS Villages d'Enfants Belgique et RDC, voir page suivante), **en collaboration avec le Parlement de jeunes de Kimbanseke** : ce parlement, ou PARDE, est une ONGD qui existe partout en RDC depuis 2012 et est reconnue légalement. Elle rassemble des jeunes par commune et se donne comme but de promouvoir la protection, la participation et le plaidoyer en faveur du bien-être des enfants et des personnes vulnérables, pour et par les enfants. Les PARDE travaillent déjà, pour les questions de protections de l'enfance, sur la sensibilisation à l'enregistrement des naissances et les possibilités de l'enregistrement par procuration. Le lien aura été établi avec les services Etat civil de la commune pour qu'ils puissent, de concert, sensibiliser 200 familles de 4 quartiers de la commune à l'importance de l'enregistrement. Cela s'est déroulé via des Tribunes d'Expression populaire, du porte à porte dans les parcelles et l'itinérance par les autorités politico administratives, autour des questions d'Etat civil (14600 personnes sensibilisées sur l'enregistrement dans les délais à la commune). Une des finalités était de remplir des

procurations de naissances (1875 procurations de naissances utilisées par les jeunes parlementaires dans la zone d'intervention du projet).

Le bilan est de 1650 actes de naissance produits à l'Etat civil dans cette campagne (846 filles et 804 garçons). Les bureaux Etat civil sont, depuis, de plus en plus sollicités par les parents et on remarque que le nombre d'enfants déclarés à l'Etat civil dans les délais a doublé entre le premier semestre 2024 et les 2eme et 3eme trimestre, après la campagne.

Toute cette campagne a aussi permis, outre la collaboration naissante et étroite entre la commune et les PARDE, l'implications de autorités politico administratives et l'engagement de 30 églises locales d'exiger dorénavant l'acte de naissance aux parents avant tout baptême.

- Sur fonds propres, le développement d'une collaboration naissante avec l'ONG belge Echos Communication, en recherche d'un partenaire sur Kinshasa. **Echos Communication a organisé une mission en septembre et formé Kimbanseke au coaching territorial en vue d'élaborer petit à petit une cartographie des acteurs de terrain de Kimbanseke**. Pendant cette formation, Kimbanseke a choisi un quartier de la commune et une thématique prioritaire ; la salubrité. Ensuite, le groupe formé a travaillé à cette ébauche de cartographie en collaboration avec Echos communication.

Depuis des années, la Ville de Bruxelles et Kimbanseke travaillent à la mobilisation de nouveaux partenaires pour investir et construire des projets en vue de favoriser le développement local de la commune de Kimbanseke.

Projet *Limpoba 2* avec SOS Villages Enfants Belgique.

Fin 2020, une collaboration avec **l'ONG SOS Villages Enfants Belgique pour le projet de renforcement de la famille « *Limpoba »*** a vu le jour en collaboration avec la Région Bruxelles-Capitale. Le projet *Limpoba* a pour objectif principal de contribuer à un développement communautaire durable et inclusif à Kimbanseke qui participe à la promotion des droits des enfants les plus vulnérables. Le projet veut garantir le développement d'un tissu économique et social, inclusif et durable de 200 familles réparties dans 4 quartiers de Kimbanseke, afin que celles-ci puissent subvenir aux besoins de leurs enfants. Ceci passe par le développement d'activités génératrices de revenus pour chaque famille ainsi que par le développement de structures communautaires : 5 coopératives et 5 associations villageoises d'épargne et de crédits (AVEC).

En 2022, la première phase d'appui au projet a pris fin et l'année **2023 a vu le lancement de la phase suivante, pour 2023 et 2024,** toujours avec le soutien de la Ville de Bruxelles, la Région bruxelloise et sur fonds propres de l'association **; *Limpoba 2* visant une autonomisation dans la durée des structures communautaires créées et des familles bénéficiaires**. Il s'agit donc ici du rapport de l'entièreté du projet *Limpoba 2,* du 1er décembre 2022 au 31 décembre 2024

Le projet a atteint la quasi-totalité des objectifs attendus. En effet, les données d'évaluation en fin de projet montrent que

- 75% des familles participant au projet ont atteint l'autonomie
- 49% des familles disposent de revenus suffisants pour répondre aux besoins de base de leurs enfants,
- 4 coopératives ont relancé leurs activités de production grâce à l'appui du projet ;
- 3 coopératives réalisent des bénéfices et font face à leurs charges d'exploitation ;
- 3 AVEC ont atteint le stade de maturité satisfaisant et enregistrent un nombre important de familles ne participant pas au projet adhérentes (42 familles sur 187) ;
- 35 actions de plaidoyer ont été menées par les enfants et jeunes parlementaires (PARDE), et produisent des effets encourageants dans le cadre de l'amélioration de la sécurité, la

protection, la participation, l'accessibilité à l'électricité et de l'employabilité des jeunes désœuvrés dans la zone d'intervention du projet.

Ces progrès restent récents et doivent faire face à des **facteurs externes au projet qui accentuent la pauvreté** : l'inflation réduisant le pouvoir d'achat des ménages, les fortes pluies détruisant les cultures et retardant la relance des coopératives, le refus temporaire des AVEC d'octroyer des crédits en raison de dettes impayées, ainsi que l'absence d'une mutuelle de santé fonctionnelle dans la zone.

Pour garantir la pérennité des acquis, le projet a mis en place une cellule de coordination regroupant : les organisations à base communautaires (OBC) UACDK et MICOLIM qui suivent les structures communautaires depuis leur création et sont membres du comité local de suivi, ainsi que les autorités politico-administratives. Cette structure **assurera la continuité des actions après la fin du projet.**

Projet d'Autonomisation des Femmes des quartiers périphériques de Kinshasa (AFPK) avec CIPRoC asbl.

L'année 2022 a vu la naissance d'une nouvelle collaboration avec le Centre d'Impulsion socioprofessionnel et culturel, CIPRoC asbl.

AFPK vise à contribuer au développement de l'agriculture durable et à **l'émancipation financière et l'autonomisation de femmes maraichères de Kimbanseke.** Une convention entre CIPRoC et la commune de Kimbanseke existe, pour permettre à CIPRoC de réduire certaines charges dans l'exécution de leur projet et d'obtenir gratuitement des terres à cultiver.

Le constat sur les difficultés rencontrées lors des deux premières années du projet était le suivant :

- Manque de suivi d'AFPK sur le site éloigné de Mokali où se trouvent la majorité des femmes bénéficiaires.
- Difficulté dans l'écoulement des produits
- Difficulté en approvisionnement en eau
- Absence de structure communautaire créé pour rendre la production et la situation des bénéficiaires plus durable
- Pauvreté de la population locale qui n'est donc pas en mesure d'acheter des produits maraichers

2024 a donc connu les **changements suivants** :

- **Un nouvel agronome a été choisi pour le suivi** sur terrain et son passage à Mokali a été fixé à 2x/semaine. Une nouvelle coordinatrice Ciproc à Kinshasa a rejoint le projet et passe sur les terres Mokali toutes les deux semaines, et la commune de Kimbanseke envoie également un superviseur chaque semaine
- Une concentration sur un **plus petit nombre de bénéficiaires** qu'initialement prévu : 100 femmes plutôt que 200
- **Un schéma d'écoulement différent** : vente de la production plus loin, au marché de Masina. Un fonds de transport a été mis en place pour couvrir les frais de déplacements des mamans jusqu'au marché
- Creuser 2 nouveaux puits et **cureter les 4 puits tous les 3 mois**. Achat d'une **moto pompe et une citerne** pour pouvoir récupérer de l'eau d'une source à 80 mètres des cultures.
- Cultiver des se**mences plus classiques et plus adaptées aux conditions locales et meilleure préparation des terres** (plates-bandes) avec engrais et réflexion sur l'autonomie en semence et la diversification des processus de fertilisation

L'année 2025, 3ème et dernière année du projet devra inscrire dans la durée ces nouveaux dispositifs pour espérer une autonomie des bénéficiaires

***Ubuntu* pour les femmes de Kimbanseke ; amélioration de la prise en charge materno infantile par Mon Ami Guelord ASBL.**

Mon Ami Guelord est une asbl bruxelloise, une fondation congolaise, et un centre de santé de proximité qui propose différents programmes à destination de la population du district de Kimbanseke. **Le projet *Ubuntu* est un projet pilote d'une année qui vise la gratuité sur les examens de laboratoire et les échographies pour assurer une bonne évolution de la grossesse afin de réduire les complications durant l'accouchement qui peuvent amener au décès maternel et infantile**.

Cet appui a démarré en juin 2023 et s'est clôture en 2024. Il n'a pas concerné que des mamans de Kimbanseke mais touchait également les communes de Ndjili et Masina, le centre de santé étant pour l'ensemble du district.

Les femmes enceintes ont bénéficié de couverture vaccinale, médicaments, moustiquaires, examen de laboratoires, 3 écho offertes ou à moindre cout, kit complet d'accouchement, un petit déjeuner, une carte de consultation post natale, de visites post partum avec vaccination des enfants

***Ubuntu* a suivi 55 mamans de Ndjili, seulement 5 de Masina et 35 pour Kimbanseke.** Les **difficultés** majeures du projet ont été

- les **ruptures de stocks** de certains médicaments censés être fournis gratuitement par des organismes internationaux
- **l'âge moyen des femmes enceintes, situé entre 14 et 18 ans** pour Masina. Ceci implique ;
  un manque de connaissance de leur coordonnées (pour leur proposer un suivi) ;
  Certaines femmes ont démarré le trajet au domicile de leurs parents mais ont ensuite déménagé dans leur nouvelle belle famille, le centre Mon Ami Guelord en a perdu la trace.
- **l'extrême précarité des bénéficiaires**. Au départ le projet visait à n'offrir la gratuité complète qu'à certaines femmes, de réduire le cout pour d'autres. La population qui s'est présentée au centre a de si faibles revenus que le projet a dû être adapté et devenir gratuit pour tout le monde
- **le quartier connait une grande insécurité** ce qui décourage les bénéficiaires de s'y rendre

A noter qu'en parallèle du projet, a été décidé de **faire le lien entre le centre de santé et les services Etat civil de la commune de Kimbanseke pour enregistrer les naissances survenues à la commune.** Ces derniers ont formé le personnel du centre de santé à faciliter les procurations de naissance. Ce n'est pas encore automatique mais le *process* a débuté. Etant donné le profil jeune et précaire des bénéficiaires, les mamans ne connaissent souvent pas le nom du père de leur enfant et ne reviennent pas au centre, d'où la difficulté de remplir la procuration. Un stratégie visant à offrir un sachet de sucre à celles qui revenaient avec les infos manquantes permettant ainsi de remplir la procuration de naissance.

La Ville de Bruxelles s'est rendue sur place du 8 au 16 septembre pour rencontrer le nouveau Bourgmestre intérimaire, participer à la plateforme mi-parcours du programme 2022-2026 organisé par Brulocalis du 10 au 13 septembre et rencontrer les différents partenaires évoqués dans cette section.

5.2. PARTENARIAT AVEC LE MAROC

Le projet « Droit à la Santé Mentale » (en abrégé DSM) en partenariat avec l'association « AFAK pour la santé mentale » active à Casablanca, a démarré au dernier trimestre 2022 et a continué toute l'année 2024, avec une transition entre la première phase du projet (DSM1) et la deuxième phase, lancée en juin 2024.

L'association est une structure pionnière dans le secteur de la santé mentale. Elle s'occupe de nombreux patients durant leur période de convalescence et de réhabilitation et elle dispose d'une renommée internationale, ce qui en fait un acteur incontournable de la santé au mentale au Maroc, secteur qui est le parent pauvre des systèmes de soins de santé marocains. La Ville de Bruxelles

soutient pour une deuxième phase de 10 mois cette association pour renforcer sa mission qui consiste à :

- Assurer un suivi de qualité à tous ses patients ;
- Augmenter sa visibilité et celle du secteur de la santé mentale au Maroc ;
- Assurer un plaidoyer pour un meilleur financement de la santé mentale au Maroc ;
- Réaliser une sensibilisation auprès des citoyens et citoyennes marocains/marocaines sur la santé mentale afin de lutter contre le phénomène d'isolement des malades

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses activités. Outre les ateliers quotidiens qui rythment le parcours des patients (estime de soi, habileté sociale, musique, dessin, etc.), l'association AFAK s'est renforcée dans son organisation, ses capacités et sa visibilité. Le projet a en effet permis de financer : une formation en plaidoyer, un nouveau site web, l'organisation de la journée mondiale de la santé mentale, etc.

Plus d'informations sur le site web du partenaire : https://afak-sante-mentale.ma/

5.3. PARTENARIAT AVEC LA GUINEE

La Ville de Bruxelles s'est engagée avec l'intercommunale VIVAQUA dans un projet d'accès à l'eau potable, dans la région de Labé, en zone rurale, dans le massif du Fouta Djalon. Ce projet vise à fournir de l'eau potable de qualité, via des adductions d'eau potable. Ces ouvrages sont constitués de :

- Forages
- Installation de pompage solaire
- Château d'eau d'en moyenne 10 m³
- Robinets de distributions (une centaine pour les 6 ouvrages)

Les ouvrages sont ensuite gérés par des comités de gestion, composés des usagères et usagers, des autorités locales et des services techniques dédiés à la gestion de l'eau. Ce projet est réalisé en collaboration avec la diaspora guinéenne de Bruxelles et une association locale en Guinée. Il répond à un besoin important car les habitants et habitantes des zones rurales locales n'ont en majorité pas d'accès à une eau potable de qualité. Or l'accès à l'eau potable est un besoin de base, indispensable pour une bonne hygiène et donc une bonne santé. Ce projet se terminera en juin 2025, mais la Ville de Bruxelles espère continuer ce partenariat en Guinée via d'autres projets qui seront formulés en cours d'année.

Un membre de la cellule Solidarité Internationale, accompagné d'un membre de la diaspora associative Guinéenne à Bruxelles, a effectué une visite de terrain en Guinée en février 2024 pour rencontrer les villageois et les villageoises, les parties prenantes du projet et visiter les ouvrages qui étaient déjà construits afin de s'assurer de la qualité des travaux réalisés.

6. AIDE D'URGENCE

Bruxelles, terre d'accueil de beaucoup de ressortissants étrangers et de belges d'origines étrangères, est pro-active dans la réponse aux crises humanitaires qui secouent chaque année les 4 coins du monde. En effet, de nombreux citoyens et citoyennes se mobilisent à chaque crise qui touche leur pays d'origine et la Ville de Bruxelles peut jouer un rôle fédérateur et faciliter/formaliser les élans de solidarité internationale en y apportant également sa contribution (logistique et/ou financière). Notons que nous privilégions toujours une mobilisation financière plutôt que matérielle, qui peut arriver beaucoup plus vite sur place et répondre aux besoins dans un contexte changeant.

Début 2024, BRISSI ASBL a financé un soutien aux réfugiés Libanais fuyant la frontière entre le Liban et Israël suite au conflit armé opposant les deux nations et rendant la zone frontalière très dangereuse pour les civils. Ce projet, mené par le réseau ADRA, représenté par ADRA Belgium à Bruxelles, visait à donner une aide financière aux civils en fuite.

Au printemps 2024, le progrès du mouvement rebelle M23 accentue encore l'intensité de la guerre dans le Nord-Kivu, forçant l'exil de 100.000 civils vers Goma. Suite à cette situation, des soutiens ont été accordés à des associations de diasporas Congolaises qui, en lien avec des partenaires locaux, sont venus en aide aux civils coincés à Goma :

- MIC ASBL : aide alimentaire et NFI (non-food items) ciblant les ménages avec des femmes enceintes ou allaitantes
- Change ASBL : financement du transport d'un container de matériels de première nécessité rassemblés à Bruxelles par l'élan citoyen. Financement aussi des frais de distribution sur place.

Ces dernières années, les crises humanitaires se sont enchaînées et nous ont contraints à augmenter les montants et d'aller à la recherche de financements supplémentaires pour l'année 2024.

Dans ce contexte, notons que BRISSI ASBL a adopté durant l'année 2024 une note d'orientation humanitaire, visant à canaliser le soutien financier vers des projets respectant les standards humanitaires et déployant des activités efficaces et adaptables en fonction de la volatilité de ce type de contexte.

CONTACT :

Ville de Bruxelles - Cellule Solidarité internationale

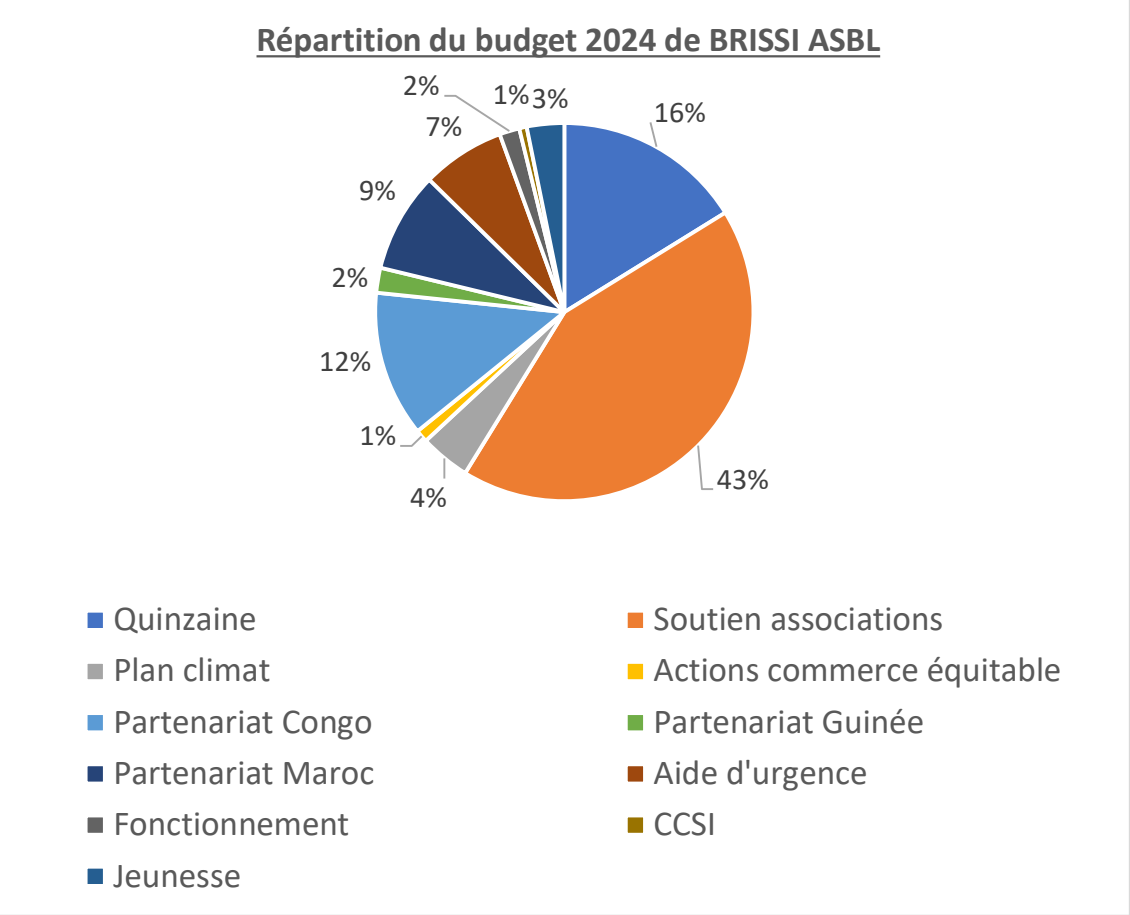
Tel : 02 279 21 10

Mail : solidariteinternationale@brucity.be

www.bruxelles.be/solidariteinternationale

7. RAPPORT FINANCIER

Chaque année, la gestion du budget alloué à la Solidarité internationale est assurée en partie par la Ville de Bruxelles et en partie par l'ASBL BRISSI à qui la Ville délègue l'exécution de certains projets. En 2024, le budget total pour la politique de solidarité internationale s'élevait à 473.130 euros répartie sur les axes d'intervention ci-dessous.



Le soutien à la société civile reste au centre de la coopération de la Ville de Bruxelles : près de 43% du budget a été alloué aux associations à travers des subsides pour développer des projets de coopération internationale ou d'éducation à la citoyenneté mondiale. Dans un deuxième temps, différentes formules de partenariats ont été développées pour répondre aux objectifs partagés par les acteurs locaux et la Ville de Bruxelles.

Au niveau de la coopération internationale, la Ville a continué en 2024 ses partenariats avec le Maroc (le projet DSM 2 a été lancé au printemps 2024 et se terminera au printemps 2025) et avec la Guinée (le projet AEP Satina – cofinancé par VIVAQUA – se terminera à l'été 2025.

Dans la continuité la Ville continue à s'investir dans le programme de financement de Coopération internationale communale 2022 – 2026 qui vise à investir dans les services Etat civil et Population de la commune de Kimbanseke à Kinshasa. Ce programme, sous la coordination de Brulocalis et de l'Union des Villes et Communes Wallonnes (UVCW), regroupe toutes les communes belges actives en RDC au sein d'une plateforme dynamique d'échanges de bonnes pratiques et de capitalisation des expériences. En 2024 le subside total s'élève à 54.988,58 euros. A ce montant, on peut ajouter des fonds propres de BRISSI ASBL pour développer d'autres partenariat dans la commune de Kimbanseke.